

Comment l'épicerie sociale de Saint-Flour accompagne ses bénéficiaires ?

Publié le 16/12/2019 à 07h40



Les bénévoles font tourner l'épicerie sociale © Agence SAINT FLOUR

Partenaires et bénévoles se sont retrouvés pour faire le bilan annuel de l'activité de l'épicerie sociale. Marqué par un nombre de bénéficiaires en recul.

Alors qu'elle va fêter ses dix ans l'an prochain, l'épicerie sociale les Quatre vents, gérée par le Centre Communal d'Action Social de la ville de Saint-Flour et située à l'arrière de ses locaux, a désormais un modèle bien éprouvé.

Grâce aux bénévoles

Elle s'assoit sur la participation active de nombreux bénévoles, « sans qui on ne pourrait rien faire », assure Charlotte Rigal, conseillère en économie sociale et familiale, une des trois salariés de la structure. Ces derniers, issus des équipes Saint-Vincent, du secours populaire ou du CCAS (dont bon nombre appartenaient avant au secours catholique) accompagnent les personnes éligibles, bien au-delà de la distribution de vivres.

[200 kilos de fruits et légumes chaque année pour l'épicerie sociale](#) (2017)

Via des partenariats

Un accompagnement aussi permis par les nombreux partenariats noués par l'épicerie sociale. Avec le Centre social, la Caisse d'allocations familiales, les services du département, la Mission locale, la MSA... « il y a une vraie coordination sur le territoire, et les acteurs se connaissent et travaillent ensemble, apprécie Charlotte Rigal. Ce qui permet un vrai suivi. » Qui va de l'aide aux démarches administratives à la gestion du budget, en passant le règlement des dettes.

Avec des ateliers

Pour cela, l'épicerie sociale propose aussi divers ateliers, comme la cuisine, en partenariat avec le Centre social tous les mois et demi, un atelier CAF pour aider dans les démarches. « Nous allons d'ailleurs poursuivre sur cette voie, car on a constaté que de nombreux bénéficiaires avaient de grosses difficultés avec les outils numériques, et étaient freinés par les démarches en ligne qui se multiplient, le site de la CAF en est une illustration. » Au-delà des ateliers, les foyers suivis ont aussi bénéficié d'animations via le groupe parentalité, avec des sorties dans la vallée de Brezons, au Terran, une conférence, un théâtre forum... Enfin, une laverie est toujours à leur disposition, comme pour les bénéficiaires de la garantie jeune de la mission locale.

De 65, le nombre de bénéficiaires est passé à 61. Ce qui ne veut pas dire que les besoins ont baissé... il s'agit plutôt d'un effet de seuil. « La hausse de la prime d'activité fait que certaines personnes sont sorties du critère de 8 € de reste à vivre journalier pour bénéficier de l'épicerie. Ce qui ne veut pas dire que leurs problèmes se sont arrangés... Ce critère devrait donc évoluer l'an prochain, avec un reste à vivre fixé à 10 €. » Afin que ce système éprouvé profite à tous ceux qui en ont besoin.

En chiffres

61 foyers ont bénéficié cette année de l'accompagnement de l'épicerie sociale, soit 124 personnes.

51 % des foyers bénéficiaires sont des personnes seules sans enfants. 60 % des bénéficiaires sont des adultes.

5 mois, la durée moyenne de l'accompagnement.

40 foyers suivis ont connu une « sortie positive » au terme de l'accompagnement (une augmentation du reste à vivre). Soit par l'emploi, pour 8 foyers ; par l'augmentation de ressources liées à l'accès aux droits (10 foyers), par le remboursement de dettes, d'échéanciers, de factures ou de découvert (12 foyers), par un dossier de surendettement envoyé à la banque de France (3 foyers), ou enfin par l'installation dans un logement plus adapté ou un déménagement pour 7 foyers.

41.500 € : le budget de l'épicerie sociale.

27 bénévoles permettent à la structure de fonctionner.

Yann Bayssat